

Présentation contrat de coopération

Gwénaël Bodo

PRÉFET DE LA RÉGION BRETAGNE
Liberté
Égalité
Fraternité

Région BRETAGNE

FOUGÈRES AGGLOMÉRATION
VITRÉ COMMUNAUTÉ
BRETAGNE PORTE DE LOIRE COMMUNAUTÉ
Brocéliande Communauté de Communes Emplanté d'Avenir
Pays de Châteaugiron Communauté
Vallons de Haute Bretagne COMMUNAUTÉ
DINAN AGGLOMÉRATION
RENNES MÉTROPOLE
Liffré-Cormier COMMUNAUTÉ
Communauté de communes Saint-Méen Montauban
AGIR ENSEMBLE MONTFORT COMMUNAUTÉ
REDON Agglomération
Saint-Malo Agglomération
Bretagne romantique
Roche aux Fées COMMUNAUTÉ TERRE DES POSSIBLES

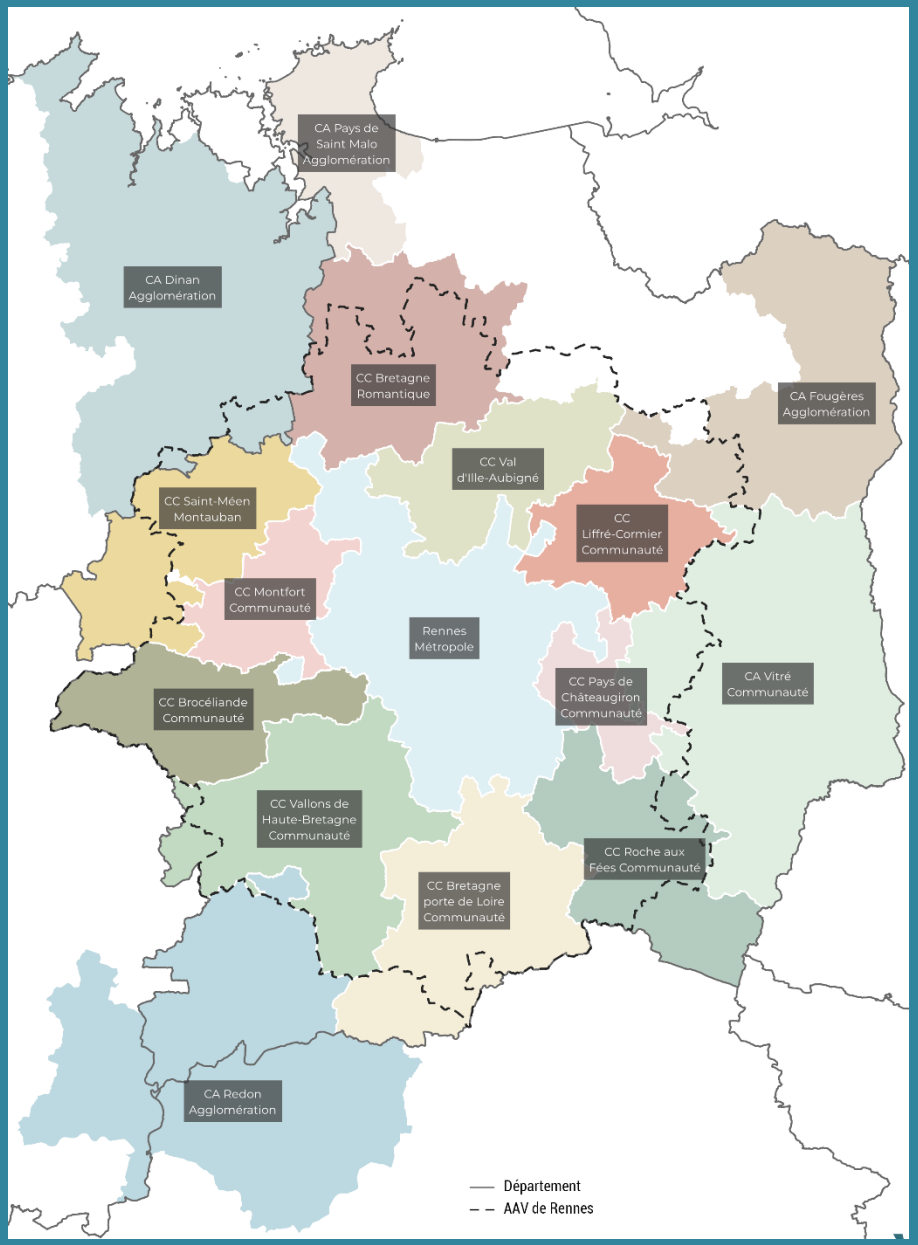
I. Le Contrat de coopération - quelques repères …

Le contrat de coopération, part du constat avéré de nos interdépendances et de l'intérêt de faire mieux à plusieurs, en termes de **mobilités, des transitions, de l'aménagement développement économique et du tourisme.**

→ *C'est un outil souple et agile au service des intercommunalités du grand bassin de vie.*

Plusieurs formes possibles de coopération :

- **Partager** nos expériences, problématiques, bonnes pratiques au service de nos citoyens.
- **Mutualiser notre ingénierie** plutôt que de démultiplier des études sur nos territoires et ainsi mieux conduire nos politiques, **en cohérence.**
- **Porter une voix commune** auprès des partenaires publics ou privés pour défendre des intérêts communs.
- **Expérimenter** : tester de nouvelles actions de manière flexible et adaptée à tous, sans se limiter à une logique centrée sur la métropole.



Au-delà des périmètres administratifs : nos interdépendances

Des interdépendances fortes à l'échelle du grand bassin de vie qui recoupent les enjeux de la transition environnementale et énergétique:

- **Mobilité**: élargissement des mobilités du quotidien à cette échelle
- **Ressources:** Eau, Foncier, biomasse, production alimentaire
- **Production d'énergie:** Filière bois, méthanisation
- **Économie circulaire** intégrant la réduction des circuits
- **Réorientation des stratégies touristiques** (tourisme durable de proximité)

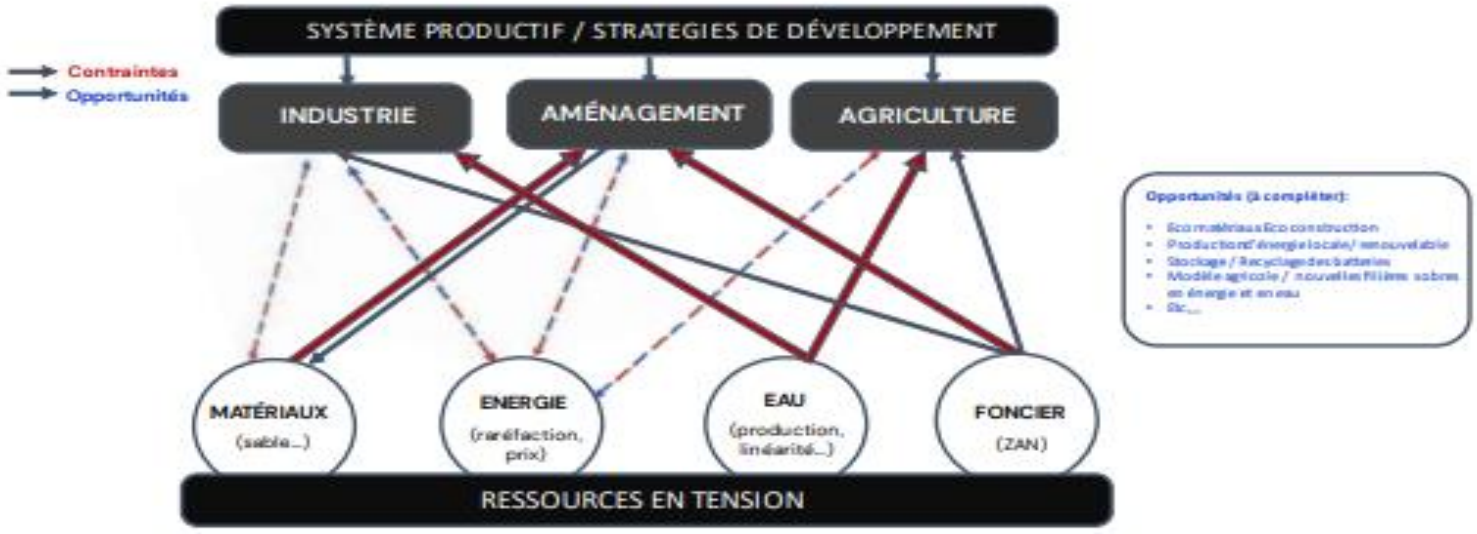
Flux, interdépendances et contraintes nouvelles renforçant la démarche

- **Importance des flux (mobilités, migrations résidentielles, santé, éducation) au sein du grand bassin de vie; cf. cartographies du Barométropole / onglet coopérations:**

BARO MÉTROPOLE

- **Une contrainte partagée et croissante sur les ressources:**

La Métropole et son territoire vécu : quel modèle de développement en transition, contraintes et opportunités.

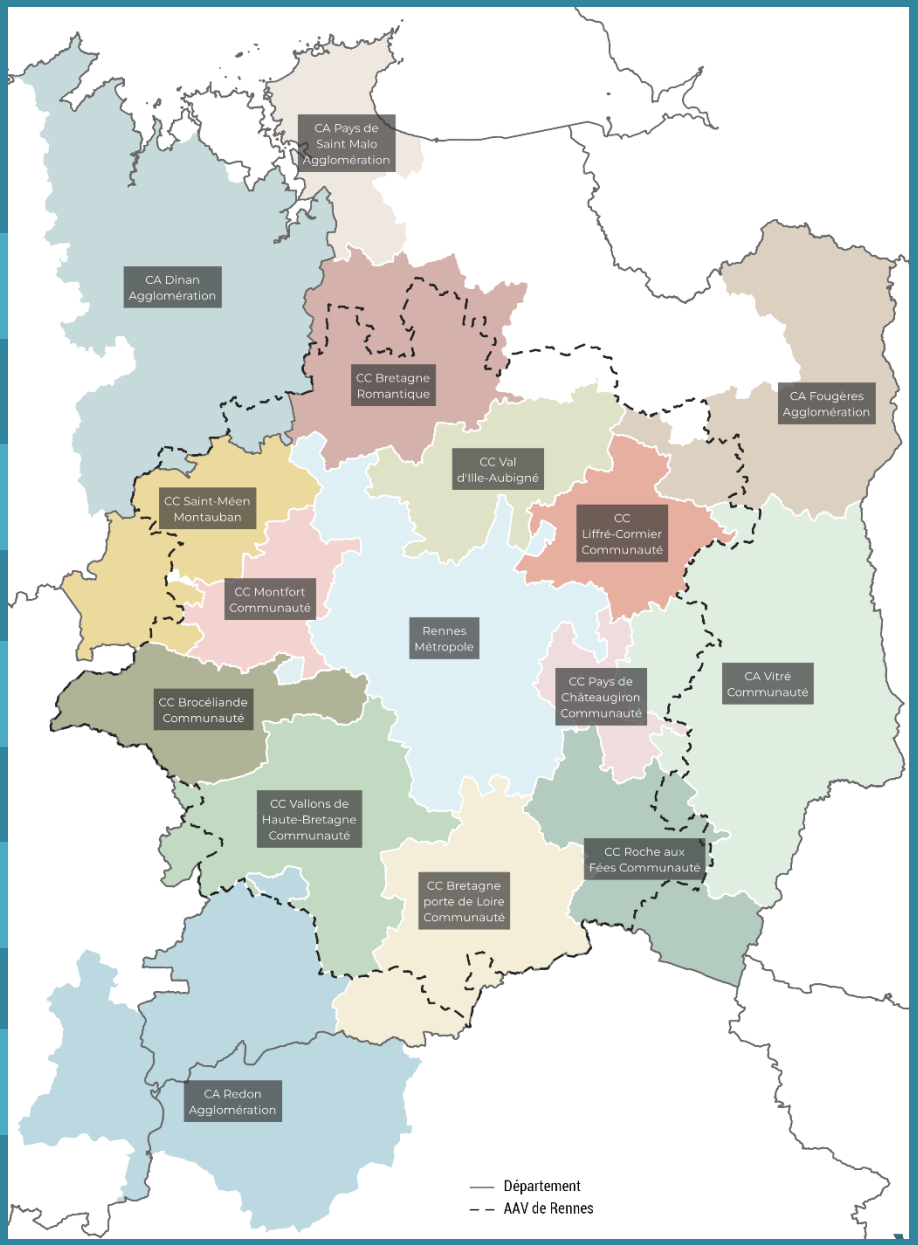


En quoi la coopération à l'échelle de ce grand « territoire vécu » de 16 EPCI permet-elle de partager les contraintes et de renforcer les opportunités?

DGS / DIRCOVE (G. Bodo)

I. Le Contrat de coopération - quelques repères …

1. Chronologie
2. Périmètre
3. Principes du Contrat de coopération
4. Gouvernance
5. Ressources



1 Chronologie et chapitres du Contrat de coopération

2017 : **1er Contrat de coopération** mis en place sur les mobilités intelligentes à l'échelle du bassin de vie.

2020 : **rendez-vous bilatéraux** initiés par la Présidente de Rennes Métropole avec les Président (e) s des 15 autres EPCI.

19 novembre 2021 : **séminaire de travail** réunissant une centaine d'élus dessinant les **contours du nouveau contrat de Coopération autour de 4 thématiques**
→ *Mobilités / Aménagement et Développement économique / Transitions écologiques / Tourisme durable.*

Inscription d'un volet "coopérations territoriales" dans chacun des CRTE des EPCI, et dans le CMRTE de Rennes Métropole. Préfiguration du contrat de coopération 2022-2027

2022 : **réunions des 4 GT thématiques**, en formats techniques et politiques.

Automne 2022 : **COPIL plénier des Président(e)s actant les principes et modalités de gouvernance et de pilotage des actions**, et dessinant une **feuille de route** sur chacune des 4 thématiques pour 2023-2024.

2 Périmètre et parties prenantes

16 territoires

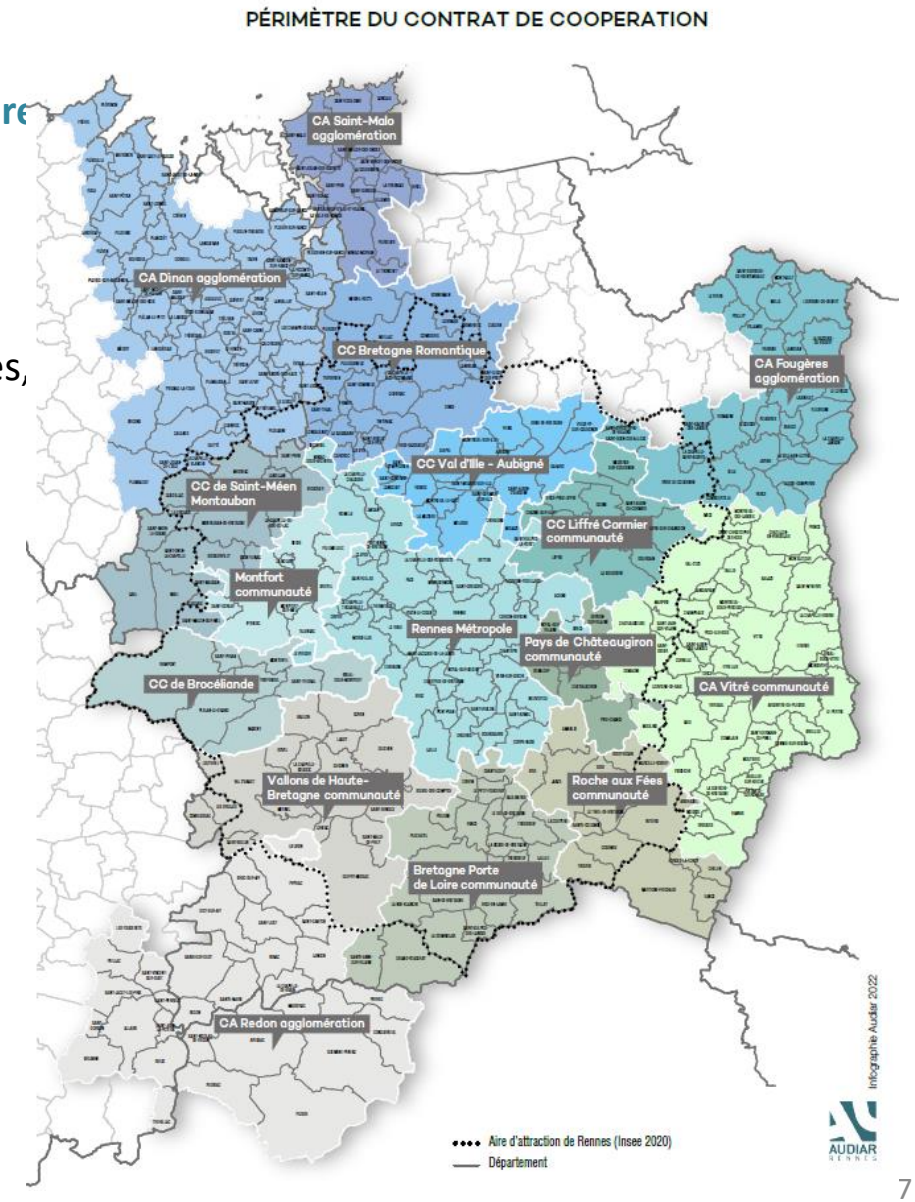
- **10 Communautés de Communes inscrites dans l'aire d'attraction rennaise** : Bretagne-Porte de Loire, Bretagne Romantique, Brocéliande, Pays de Châteaugiron, Liffré-Cormier, Montfort, Roche aux Fées, Saint-Méen Montauban, Val d'Ille-Aubigné.
- **5 Communautés d'Agglomération** : Dinan, Fougères, Redon, Saint-Malo, Vitré
- **1 Métropole** : Rennes Métropole

Des partenaires institutionnels

- **Etat** : SGAR et Préfecture 35 (co pilotage)
- **Région Bretagne**
- **Département d'Ille-et-Vilaine**

Des partenaires opérationnels

AUDIAR (Agence d'urbanisme), programme PCI 35 (recherche universitaire), SDE 35 (syndicat d'énergie), We Ker (mission locale), Bruded (réseau d'élus), ADT 35…



3 Principes du Contrat de coopération

Une coopération souple et agile, sans structure



Agir à la bonne échelle – principe de complémentarité et subsidiarité :

Les actions s'articulent et s'appuient sur **l'expertise des acteurs existants** (collectivités, acteurs publics, syndicats…) ; Pas de création de structure!



Un engagement « à la carte » - principe de géométrie variable

Chaque EPCI est libre de définir son niveau d'investissement et de participation sur chacune des actions ; possibilité de mener des projets à des échelles différenciées.

Partage du leadership :



Co-pilotage des projets par les EPCI volontaires, l'État et Rennes Métropole assurant l'animation globale du Contrat de coopération.

- *Co-pilotage de la thématique Chanvre par Roche aux Fées Communauté, celle de l'eau par Dinan Agglo et Saint-Malo Agglo, logistique (Vitré).*

4 Principes de la coopération et gouvernance

Groupes de travail thématiques			
Mobilités	Aménagement et développement économique	Transitions écologiques	Tourisme

Format politique :
- VP délégués des EPCI + représentants État/Région/Département/partenaires
- Rythme : 1 à 2 fois / an

Format technique :
- Techniciens des EPCI + représentants des services État/Région/Département/partenaires
- Rythme : autant que de besoin

Comité de pilotage plénier →
1 fois / an
Co-présidence Préfet / Présidente RM
Participants : Présidents d'EPCI, Pdt de Région & Pdt du CD35
Invités : Partenaires impliqués

Groupe de coordination générale →
Animation par les équipes SGAR / RM
Participants : DGS ou référent des EPCI

5 Ressources, animation, co-pilotage

- **Ressources humaines et ingénierie des EPCI**

- **Autres ressources extérieures en appui**
 - Services et agences de l'État, de la Région et du Département d'Ille-et-Vilaine, associés aux groupes de travail thématiques ;
 - Ingénierie des partenaires de la coopération : **Audiar,** Syndicat Départemental d'Énergie d'Ille-et-Vilaine, association **Bruded**, Ille-et-Vilaine Tourisme, ALEC, Weker…

PRÉFET DE LA RÉGION BRETAGNE
Liberté Égalité Fraternité

Région BRETAGNE

- **Financements mobilisables**
 - Enveloppe dédiée : 1 M€ (État et Région) pour la période 2022-2027 (CPER et inscrit dans les CRTE des EPCI)
 - Consommée à 50 %.
 - Tout autre dispositif financier ou appels à projets qui croiseraient les champs de coopérations

III. Le Contrat de coopération – Bilan et perspectives

1. Bilan des actions
2. Perspectives par volet
3. Ouvertures possibles
4. Calendrier









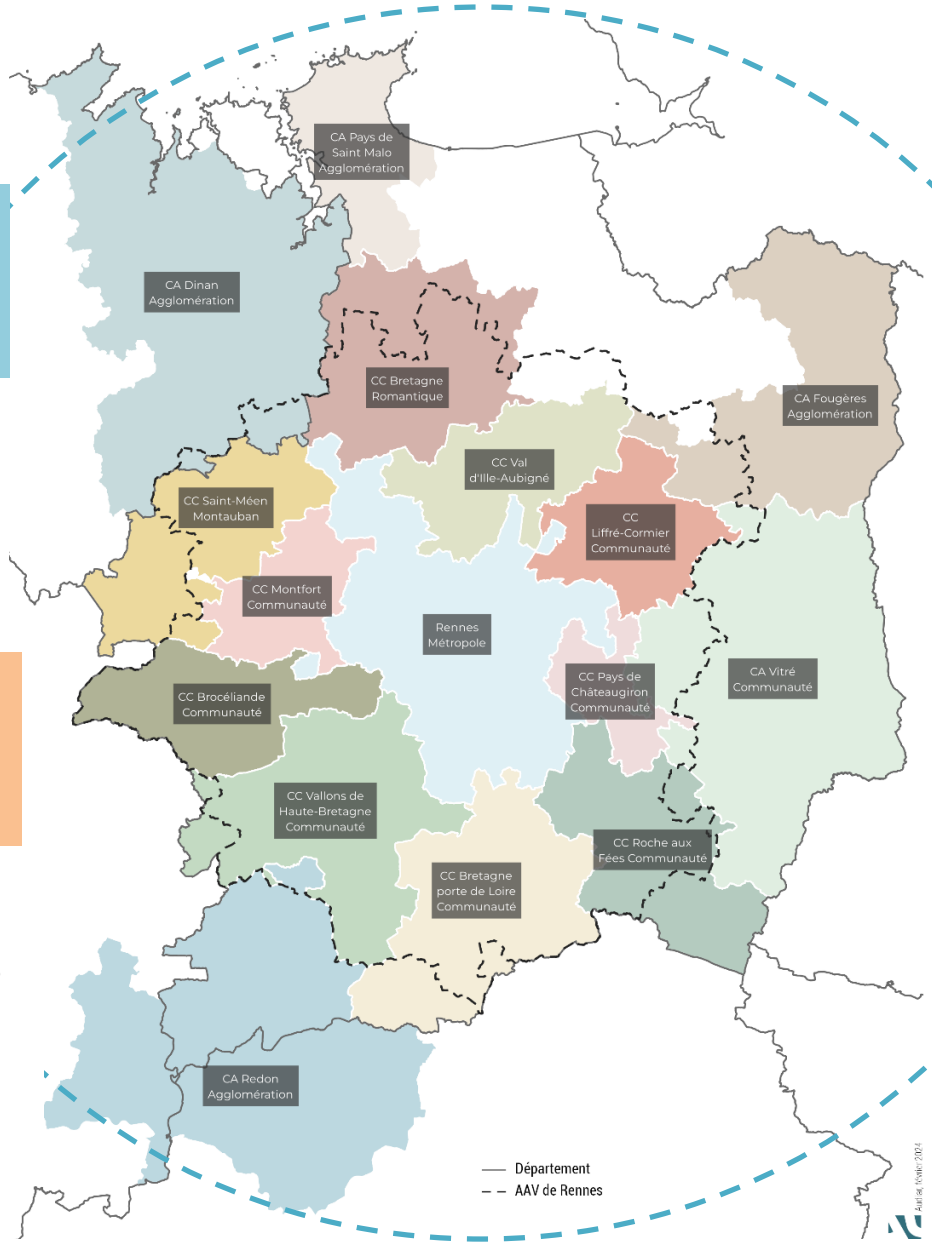
Contrat de Coopération – actions de coopérations

Mobilités

Covoiturage,
Intermodalités et gares
Données mobiles et déplacements

Aménagement et développement économique

Coworking
Décarbonation industrie
Vulnérabilités et opportunités du tissu économique liées au changement climatique
Economie circulaire



Transitions écologiques

Énergie : étude biogaz et étude bois-énergie
Ressource/ filière : étude sur la structuration de la filière chanvre
Ressource : sobriété ressource en eau
Recherche : Plateforme POPSU transitions

Tourisme

Tourisme fluvestre
Plateforme **tourisme durable**